

## SUD-Rail n'abdiquera pas sur la question salariale à la SNCF !

Dès le lendemain de la réunion NAO à la SNCF, la fédération SUD-Rail a refusé le chantage à la signature d'un accord qui valide une nouvelle année de perte de pouvoir d'achat des cheminots. Sous la pression d'une direction qui conditionnait le versement d'une prime de 400€ à cette signature, nous avons fait le choix de tenter la construction d'une mobilisation forte en décembre et de ne rien s'interdire. **La perspective, proposée par notre organisation syndicale, a clairement mis la pression sur la direction l'obligeant à mettre en place son accord salarial sans la caution des organisations syndicales majoritaires à la SNCF.**

Le mardi 28 novembre, une interfédérale s'est tenue en présence de l'ensemble des organisations syndicales représentatives de la SNCF. La proposition SUD-Rail de construire une mobilisation en fin d'année en vue de la réouverture de négociations salariales a été rejetée par les autres organisations syndicales, y compris celle n'ayant pas signé l'accord. Nous regrettons ce positionnement alors même que les signataires de l'accord soulignent l'insuffisance des mesures contenues dans l'accord minoritaire.

Le mercredi 29 novembre, face à l'absence d'unité syndicale, les syndicats SUD-Rail ont pris acte de la position des autres fédérations et se sont donc positionnés contre une mobilisation qui n'aurait engagé que la seule fédération SUD-Rail au mois de décembre. **SUD-Rail a fait le choix de ne pas être l'organisation qui affaiblirait la construction d'un mouvement unitaire fort sur la question des salaires et du pouvoir d'achat des cheminot-e-s.**

Si aujourd'hui, les conditions d'un appel unitaire massif pour la réouverture de négociations salariales ne sont pas réunies, nous nous fixons toujours comme objectif la construction de ce rapport de force qui permettrait aux cheminot-e-s d'avoir enfin gain de cause et de ne pas enregistrer, mois après mois, des pertes de pouvoir d'achat !



**Alors que la fin d'année va encore permettre d'annoncer des milliards de bénéfices à la SNCF pour 2023, les cheminots vont pouvoir constater dès janvier le décalage entre les annonces faites d'augmentation des salaires et l'évolution de leur fiche de paie, qui ne bougera pas de 4.6% en janvier et encore moins de 17% comme cela a été annoncé.**

**La question salariale à la SNCF n'est pas close, et dès le mois de janvier, SUD-Rail mettra son outil syndical au service des cheminot-e-s floué-e-s par la direction sur leur pouvoir d'achat !**